

COMPTE RENDU

Réunion du COMITE DIRECTEUR du CD57 du 29 septembre 2011 à 18h30
Restaurant Le Royal à L'HÔPITAL

Présents : Patrick BAYARD, Stéphane BENIER, Florent BOVI, Francesco BREVETTI, Carmen CAUDY-RICHARD, Stéphanie D'ACCRISCIIO, Yohan DECLOMESNIL, Nicolas HEBERLE, Rémi HOSY, Charles KRIER, Régis MAHIEU, Julien MALTRY, Mathieu MAURER, Françoise NOMINE

Excusés : Christian BICHLER, Jérôme GERARD, Anneline GREVIN, Denis OMLOR, Francis PETRAZOLLER

Absents : Raymond KUNTZ, Aimé MERCIER

Assiste : Vincent BLANCHARD

La Présidente Françoise NOMINE remercie les personnes présentes et exprime les excuses de certains absents. Elle présente l'ordre du jour et propose le Directeur Associatif Vincent BLANCHARD comme secrétaire de séance.

Point 1 : Infos de la Présidente

La Présidente Françoise NOMINE fait part :

- De la naissance d'Hortense et de Grégoire, jumeaux dont le papa est Gérald DIDIER.
- De la naissance de Charlène, fille de Cyrille GENY.
- De la retraite acquise très prochainement (demain !) par Julien MALTRY.
- De sa présence, accompagnée du Directeur du CD 57 mais aussi de nombreux clubs mosellans, à la conférence sur la vie associative organisée par le Conseil Général durant l'Open de tennis de Moselle.
- De sa présence au colloque de la Zone 5 qui a eu lieu à Schiltigheim fin août durant les Euro Mini Champ's, et en rapporte l'intérêt de ces deux journées fructueuses et notamment la présentation complète de la réflexion en cours sur l'évolution du championnat par équipes.
- Du bon déroulement de l'Assemblée Générale à Forbach, qui a notamment vu l'élection d'un nouveau membre au sein du comité directeur départemental.

Point 2 : Retour sur l'Assemblée Générale du 11 septembre 2011

La Présidente Françoise NOMINE revient sur l'excellente tenue de la dernière Assemblée Générale à FORBACH, et en profite pour remercier encore une fois le club local pour son accueil très sympathique.

Elle présente et félicite ensuite Mathieu MAURER, nouveau membre du comité directeur élu à cette occasion.

Aucune remarque n'est apportée sur le compte-rendu diffusé à tous pour information.

Au sujet de l'Assemblée Générale, Patrick BAYARD s'étonne vivement du nombre d'associations absentes et non représentées, et souhaiterait qu'il soit fait quelque chose afin d'obliger les clubs à assister à cette importante réunion de début de saison.

Après discussion, le comité directeur départemental évoque alors la possibilité de rendre obligatoire, sous peine d'amende, la présence ou la représentation à l'Assemblée Générale du CD57. Il conviendra alors de réfléchir à une évolution du règlement intérieur du CD57, qui devra être proposée aux délégués des clubs mosellans lors d'une prochaine Assemblée Générale.

Point 3 : Point statistique

En préambule, la Présidente Françoise NOMINE donne des nouvelles rassurantes de Denis OMLOR, Secrétaire Général, qui vient de subir une opération chirurgicale qui explique son absence ce soir.

Le Directeur Vincent BLANCHARD commente à sa place et à sa demande les statistiques licences au 27 septembre, qui font apparaître que 81% du nombre des licences traditionnelles de la saison dernière sont déjà réalisées, soit 1478 licences traditionnelles.

Le nombre de licences promotionnelles est pour l'instant de 381, soit un total de 1859 licences délivrées en Moselle au 27/09/2011.

Concernant le site internet, il précise que sa fréquentation est toujours en hausse.

Point 4 : Désignation des organisateurs

Suite aux réponses des clubs mosellans, un tableau récapitulatif des candidatures en organisation a été envoyé à chaque membre du Comité Directeur.

Le Président de la Commission Sportive Départementale, Yohan DECLOMESNIL, propose les différents organisateurs des compétitions départementales pour la saison 2010/2011.

Ces propositions sont discutées puis les désignations sont validées à l'unanimité.

Concernant les Championnats de Moselle Individuels pour lesquels aucun club n'avait candidaté, un nouvel appel sera effectué via une prochaine Lettre d'Information du CD57, et le comité directeur départemental autorise alors Yohan DECLOMESNIL a effectué le choix.

Point 5 : Championnat par équipes

Yohan DECLOMESNIL revient sur le bon déroulement de la première journée du championnat par équipes, mais aussi sur la préparation de la saison, annonçant que les desiderata des clubs ont été prioritairement respectés et qu'il n'a reçu aucun retour négatif à ce sujet.

Le Directeur Vincent BLANCHARD évoque alors la réforme probable du championnat par équipes, qui devrait voir le jour lors de la saison 2013/2014.

Yohan DECLOMESNIL en profite pour lancer la discussion sur une création éventuelle d'un championnat pour les benjamins, peut-être en remplacement du championnat cadets qui regroupe, d'année en année, de moins en moins d'équipes.

Le Comité Directeur convient ensuite qu'il sera plus intéressant d'attendre les réformes définitives des niveaux fédéraux et régionaux, avant de pousser la réflexion sur les améliorations à apporter à l'échelon départemental, et ainsi de faire toutes les évolutions dans un même temps.

Point 6 : Comptabilisation des cartons

Comme le stipulent les règlements fédéraux, chaque comité départemental doit, en début de saison, définir les compétitions qu'il souhaite rattacher au principe de comptabilisation des cartons.

Sur proposition de Yohan DECLOMESNIL, les décisions suivantes sont donc actées à l'unanimité:

- rattachée au point 4, compétitions par équipes : Coupe de Moselle
- rattachées au point 5, compétitions individuelles : Top Départemental Détection
Championnats de Moselle Vétérans
Championnats de Moselle Individuels

Point 7 : Stages départementaux

Nicolas HEBERLE, Président de la Commission Technique Départementale, annonce la tenue cette saison de trois stages départementaux à L'Hôpital :

- stage de détection du 26 au 28 octobre 2011
- stage de perfectionnement du 15 au 17 février 2012
- stage de masse du 18 au 20 avril 2012

La liste des cadres intervenants sur ces stages sera définie par Nicolas HEBERLE, qui informe en outre que la direction du stage de détection sera assurée par Sylvain MICHELETTA de Manom.

Dans le cadre du stage de masse, il est également acté de déplacer l'ensemble des participants à Metz pour assister aux Internationaux de France Jeunes.

Nicolas HEBERLE annonce également la participation d'une délégation mosellane aux prochains Mini Com's qui se tiendront à Chartres, du 20 au 22 décembre 2011. Cette compétition, qui s'inscrit pleinement dans le programme de détection fédérale et donc dans les actions clés du CD57, bénéficiera d'une aide appréciée de la Ligue de Lorraine, à hauteur de 120€ par joueur, soit la quasi-totalité du forfait. Il ne restera alors qu'à la charge du CD le déplacement et les deux cadres nécessaires au bon encadrement de ces jeunes joueurs.

La sélection, établie en accord avec la LLTT, est alors annoncée, et les deux cadres prévus sont Ludovic REMY de Metz TT et Nicolas HEBERLE de Faulquemont ESC, le déplacement s'effectuera quant à lui avec le minibus du club de Metz TT qui sera loué pour l'occasion.

Point 8 : Formations techniques

Sur proposition d'Anthony SCREMIN, formateur technique du CD57, que Françoise NOMINE en profite pour remercier de sa disponibilité et de son investissement, Nicolas HEBERLE présente le document annonçant les deux sessions d'Entraîneur Départemental de la saison 2011/2012.

La nouveauté réside dans le fait que, si la première session se déroulera toujours sur 3 jours en période de vacances sur un stage, la seconde session sera désormais organisée en semaine, sur 3 soirées, dans un lieu à définir en fonction de l'origine géographique des candidats.

A ce sujet, Françoise NOMINE en profite pour rappeler le faible coût des formations techniques, puisqu'une grande partie des frais sont supportés par le CD57 dans le cadre de sa politique de développement de notre discipline.

Point 9 : Soutien des équipes Pro - Metz TT

La Présidente Françoise NOMINE rappelle la délibération prise par le comité directeur lors de sa réunion du 27 septembre 2010, accordant une aide de 800 Euros pour une Pro B et 1200 Euros pour une Pro A, en contrepartie bien sûr de plusieurs actions, et notamment de l'attribution de quatre abonnements par club mosellan.

Elle informe donc officiellement les membres du comité directeur du versement d'une somme de 2000€ au club de Metz TT pour la saison 2011/2012, dans le but de promouvoir notre discipline.

Françoise NOMINE rapporte aussi qu'elle trouverait normal que le logo du CD57 apparaisse sur l'ensemble des documents et autres supports de communication ou de promotion édités à cette occasion, souhait par ailleurs partagé par la majorité des élus du comité directeur.

A la demande des membres présents, Patrick BAYARD fait alors un rapide retour sur les deux premières journées de ce championnat Pro.

Point 10 : Soutien aux jeunes pongistes hors PES

La Présidente Françoise NOMINE explique avoir reçu une demande de la part de Mme Corinne PICARD, demandant une aide relative aux frais engendrés par la sélection de son fils Vincent dans le Groupe France Détection.

Effectivement, ces jeunes joueurs, qui n'entrent encore pas dans le cadre du Plan d'Excellence Sportive, ne reçoivent pas ou peu d'aides alors que les demandes, tant en disponibilités que financières, apparaissent comme nombreuses.

Si les membres du comité directeur s'accordent pour dire qu'une telle aide semble logique, le mode d'attribution et les montants alloués prêtent à discussion du fait de leur subjectivité. Patrick BAYARD propose alors de prendre en charge, de façon systématique et donc objective, des frais liés à la participation obligatoire aux stages du Groupe France Détection.

La Présidente Françoise NOMINE propose alors de voter la délibération suivante : « Pour les jeunes pongistes hors PES, membres du Groupe France Détection, prise en charge par le CD57 et versement au club sur facture, de 50% des frais d'inscription aux stages du Groupe France Détection ».

Cette proposition est adoptée par 9 voix pour, 2 contre et 3 abstentions.

Point 11 : Aides au développement

Le Directeur Vincent BLANCHARD rappelle les possibilités d'aide et d'attribution de bourses aux clubs non aidés par le CNDS. Les associations demandeuses pourront alors, sur présentation d'un projet concis et de leur dernier compte d'exploitation, bénéficier de réductions et/ou gratuites sur un panel d'actions concernant leur public jeune (engagement aux compétitions, stages joueurs, stages de formation de cadres, etc.). A ce jour, aucune demande officielle n'a été reçue par le Comité Départemental.

La Présidente Françoise NOMINE explique ensuite qu'il lui paraît désormais important d'étoffer notre offre en matière de développement. Elle rappelle qu'à cet effet, les élus départementaux avaient voté une augmentation conséquente du budget alloué à ses actions dans le cadre du projet de budget prévisionnel 2011/2012.

Elle souhaiterait ainsi la création d'une commission de développement chargée entre autres de réfléchir à la mise en place rapide de challenges, de labels dans des domaines précis en conformité avec le plan de développement du CD57. Les clubs récompensés seraient alors mis à l'honneur lors de l'Assemblée Générale de début de saison.

Cette idée obtient l'assentiment général et la Présidente propose alors de désigner Stéphanie D'ACCRISIO comme Président de la Commission Départementale de Développement (CDD). Sa nomination est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Par ailleurs, Régis MAHIEU et Carmen CAUDY-RICHARD se proposent pour intégrer cette commission et aider Stéphanie. La composition de cette commission est donc également actée à l'unanimité.

Point 12 : Internationaux de France

Vincent BLANCHARD, Directeur du Tournoi, rapporte que suite à l'excellente prestation réalisée lors de la première édition des Internationaux de France Jeunes à Metz, la Fédération Internationale et la Fédération Française ont confirmé le déroulement pour une seconde année consécutive de cette compétition au Complexe Saint Symphorien à Metz. De plus, le label « Premium » a été accordé à cette étape française du circuit mondial, et nous conforte dans nos choix et dans notre envie de pérennisation.

En 2012, le Global Junior and Cadet Circuit ITTF fera donc étape en Moselle du 18 au 22 avril, et l'organisation regroupera à nouveau la Ligue de Lorraine, le club de Metz TT et le Comité Départemental de la Moselle. Vincent BLANCHARD rappelle alors les besoins lourds en bénévoles pour cette épreuve, et remercie par avance tous les membres du CD57 qui voudront bien lui faire part de leurs disponibilités le plus rapidement possible.

Point 13 : Point financier

En l'absence de la Trésorière Générale Anneline GREVIN, le Directeur Vincent BLANCHARD donne l'état des disponibilités du Comité Départemental au 29 septembre 2011, dont il fait lecture :

- Compte Courant :	393,14 €
- Compte Manifestation :	556,80 €
- Livret Bleu :	74920,86 €
- Tonic Plus :	15768,32 €

Point 14 : Achat de matériel

Le matériel informatique du siège, servant également sur les nombreuses compétitions organisées sur le territoire mosellan, nécessite d'être renouvelé cette saison.

La Présidente Françoise NOMINE demande l'approbation pour qu'une demande de subvention soit déposée auprès du Conseil Général de la Moselle pour l'achat d'un ordinateur portable.

Après discussion, les membres du CD pensent qu'il serait aussi intéressant dans ce cas de s'équiper d'une imprimante laser peu encombrante et légère, afin d'augmenter la qualité de nos épreuves.

A l'unanimité des membres présents, la décision est prise de déposer auprès du Conseil Général de la Moselle une demande de subvention d'investissement pour l'achat d'un ordinateur portable et d'une imprimante laser.

Point 15 : Divers

Carmen CAUDY-RICHARD, Responsable du CD57 en charge des médailles, donne lecture des mosellans qui seront récompensés par la médaille du mérite régional lors de l'Assemblée Générale de la Ligue de Lorraine. Elle rappelle par ailleurs qu'il existe également des médailles de la Jeunesse et des Sports, et évoque réfléchir actuellement à une façon d'essayer d'impliquer plus les clubs dans les demandes.

Francesco BREVETTI demande, pour le club de SARREBOURG TT, le montant des indemnités versées aux organisateurs des épreuves départementales. Françoise NOMINE lui apporte réponse, précisant également que tous ces renseignements sont consultables et visibles par tous sur le site internet du CD57.

Patrick BAYARD questionne également la Présidente sur les amendes relatives aux absences lors d'un tour de Critérium Fédéral Départemental. Françoise NOMINE lui répond alors qu'elles sont rares, puisque n'étant appliquées qu'aux personnes ne s'étant pas du tout excusées, ni avant, ni sur place, ni même a posteriori. Elle insiste sur le fait que la moindre des choses, quand on est inscrit, c'est d'honorer son engagement, ou alors au moins de s'excuser.

La Présidente Françoise NOMINE annonce que le siège administratif sera fermé du 6 au 17 octobre inclus, mais qu'une permanence sera assurée le mercredi 12 octobre.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la réunion est levée à 21h55.